

« L'an 1394 (1395) Jean et Nicolas BETZELIN, chanoines, cèdent à « Bartolomé de Strassen et à dame Catherine son épouse le droit qu'ils « avaient à la maison dite la MOTTE, à Bettembourg. —

« L'an 1401 le 1^{er} vendredi après la purification JOSSE Marquis « de BRANDENBOURG, DUC de LUXEMBOURG a érigé la maison « de BARTOLOME de STRASSEN dite la MOTTE, située avec les « appartenances à Bettembourg en fief direct du château de Lucem- « bourg par patente. » —

Vers 1369 on cite le chevalier THILMANN VOUS (Fuss, Vus), puis Bartholmé VOUS de Bettemberg. Surviennent des dissentiments entre les co-seigneurs. Finalement extinction des VOUS dans la ligne masculine. JENNETTE de MILBOURG avait épousé Bartholmé VOUS de Bettemberg.

Après les VOUS les documents mentionnent différentes races nobles, telles Thierry de MERSCH et son épouse, Lucie de SOLEUVRE, Jean de SCHWARZENBERG, seigneur à Ham et son épouse, Marguerite de BETTENBURG. Celle-ci épousa en secondes noces le *Raubgraf* REYNART, cité en 1486. Enfin Henri STUDIGEL de Bitsche, beaufrère de Jean de SCHWARTZENBERG, dont la fille, Lise de STUDIGEL (ou *Lyss*) épouse *Johann SIEGEL de LAFFENAU*. Un autre co-seigneur, Guillaume de FALKENSTEIN abandonna sa part dans la seigneurie de Bettembourg, fin du XV e s. à son beau-frère Jean de BRANDEVILLE dit *Gburgin*, avec lequel dès 1489 il avait passé l'acte réglementant sa succession. En vertu de cet acte ce sera Henri de BRANDEVILLE qui viendra occuper à Bettembourg la part de la maison de *Falkenstein*, sur quoi les autres co-seigneurs l'attaquèrent en justice. La décision des Etats de la Noblesse, du 25 janvier 1513 (1514), se fit en faveur de Henri de BRANDEVILLE.

Chartes de Reinach (P. S. H. XXXIII (XI), 1879. —
No. 2477 :

1514, (25 janvier, n. st.) 1513. Uff sant Paulus bekeronge dag. More Trev. — Sentence du siège des nobles dans une cause entre Frédéric de Mylborch, seigneur de Ham et *George Studigel de Bitsche et consortes contre Henri de Brantscheit*, dit Geburgin, au sujet d'une part du château de Bettembourg, délaissée par Guillaume de *Falkenstein*, dont *Henri de Brantscheit* s'était mis en possession et que le siège maintient en icelle. Ont siégé : 1. Jean, seigneur d'Autel et de Vogelsank, chevalier, justicier des nobles ; 2. *Frédéric von der Hagen*, seigneur de *Motten et Sassenheim* ; 3. Henri Hoeklin, seigneur de Birtringen ; 4. Jean de Raville, seigneur de Septfontaines et Dagstul, maréchal héréditaire ; 5. Bernard, seigneur de Larochette et de Moersdorf ; 6. Claude et 7. Clemens d'Orley, frères, seigneurs de Linster ; 8. Guillaume de Raville, seigneur d'Ansembourg 9. George de Brandenburg, seigneur de Clervaux ; 10. Frédéric de Brandenburg, seigneur de Meissembourg, frères ; 11. Arnold de la Rochette ; 12. Guillaume et 13. Charles de Mondrial, frères, seigneurs de Malboirch ; 14. Jacques de